

Technicien polyvalent son et lumière

RNCP38528 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323r
Formacode(s)	45060
Code(s) ROME	L1508, L1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

ASS RECHERCHE PEDAGOGIQUE AUDIO-VISUEL · SIRET : 32629972400038

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE D'EXPRESSIONS MUSICALES	33863450400025	Former et organiser l'évaluation
CFPM	44086978200175	Former et organiser l'évaluation
CFPM	44086978200217	Former et organiser l'évaluation
CFPM	44086978200233	Former et organiser l'évaluation
CFPM	44086978200258	Former et organiser l'évaluation
CFPM	44086978200274	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PROFESSIONNELLE MUSIQUE	44086978200027	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PROFESSIONNELLE MUSIQUE	44086978200092	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PROFESSIONNELLE MUSIQUE	44086978200142	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION PROFESSIONNELLE MUSIQUE	44086978200241	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38528-technicien-polyvalent-son-et-lumiere/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien polyvalent son et lumière participe de la réalisation d'un spectacle vivant, met en place le matériel nécessaire, effectue la sonorisation et/ou la mise en lumière du spectacle, effectue l'entretien et la maintenance du matériel, peut réaliser la prise de son et/ou concevoir les lumières d'un spectacle.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien son interprète le cahier des charges et choisit les équipements et leurs mises en œuvre pour réaliser la

prestation et répondre aux exigences des artistes ou du régisseur son

Le technicien son installe l'équipement sonore du spectacle en fonction des besoins des artistes ou du régisseur son

Le technicien son réalise les réglages du fonctionnement du système de sonorisation

Le technicien son procède au débranchement du matériel

Le technicien son réalise la maintenance du matériel

Le technicien son réalise les réglages pour la sonorisation du spectacle en fonction des attentes demandes techniques et artistiques des artistes et/ou du régisseur son du lieu

Le technicien son effectue la réalisation du spectacle sous la responsabilité du régisseur son

Le technicien choisit les équipements à mettre en œuvre pour réaliser une prestation en fonction des besoins techniques des artistes ou en fonction des demandes du régisseur lumière

Le technicien implante l'équipement lumière en fonction du plan de feux et réalise les câblages des systèmes lumière conformément à celui-ci

Le technicien règle l'ensemble des projecteurs en fonction des contraintes artistiques définies par les artistes ou le régisseur lumière du lieu

Le technicien lumière démonte et range le matériel dans le respect des pratiques du lieu

Le technicien lumière réalise la maintenance du matériel

Le technicien lumière réalise la configuration de la régie lumière en fonction des demandes techniques et artistiques des artistes et/ou du régisseur lumière du lieu

Le technicien lumière crée la conduite technique et artistique de la prestation

Le technicien lumière effectue la mise en lumière d'un spectacle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien son est capable d'analyser le cahier des charges et d'établir l'ensemble des documents techniques (plan de scène, liste de matériel, feuille de patch, fiche synoptique...) afin de déterminer les différentes ressources techniques nécessaires à l'installation du système de sonorisation.

Le technicien son est capable de déterminer les matériels adaptés en fonction des matériels mis à disposition pour répondre à la commande.

Le technicien son recueille les attentes des artistes et/ou du régisseur son pour déterminer les matériels en vue d'une prestation à réaliser.

Le technicien son est capable de réaliser le déconditionnement du matériel dans le respect des règles afin d'en assurer la sauvegarde et le fonctionnement.

Le technicien son installe et câble les matériels conformément au « cahier des charges » pour respecter les demandes des artistes et/ou d'un régisseur son.

Le technicien son est capable de déterminer les réglages matériels en fonction des simulations pour respecter les contraintes légales des niveaux sonores.

Le technicien son câble les périphériques afin de réaliser une prestation conforme aux exigences artistiques formulées.

Le technicien son possède une méthodologie de contrôle pour s'assurer du bon fonctionnement de son installation.

Le technicien son respecte les contraintes de mise hors tension du matériel pour en assurer la pérennité.

Le technicien son est capable de diagnostiquer l'état du matériel pour pouvoir anticiper les réparations potentielles nécessaires.

Le technicien son est capable de réaliser la maintenance du matériel afin d'en assurer la remise en état de marche.

Le technicien son est capable de réaliser les balances avec méthodologie pour adapter au mieux ses réglages aux attentes des artistes et/ou du régisseur son

Le technicien son est capable de réaliser une régie son qui respecte les velléités artistiques et les choix esthétiques des artistes et/ou de son régisseur son

Le technicien son est capable de repérer les réglages spécifiques à chaque artiste et instrument pour conserver la dimension artistique établie avec les artistes, le régisseur son

Le technicien son est capable de concrétiser les choix artistiques des artistes pour satisfaire aux exigences déterminées

Le technicien son est capable de faire preuve de réactivité pour réagir au plus près aux évolutions spécifiques du live

Le technicien lumière est capable de dessiner un plan de feu et une feuille de patch en fonction des contraintes artistiques fournies par les artistes ou le régisseur lumière et en fonction du lieu où il intervient

Le technicien lumière est capable de proposer des ajustements et/ou des adaptations techniques afin de respecter la contrainte artistique de la production

Le technicien lumière est capable de faire la distribution électrique en fonction du patch établi et d'anticiper les problèmes de sécurité lié à son espace de travail

Le technicien lumière est capable de réaliser l'implantation des projecteurs conformément au « plan de feux »

Le technicien lumière est capable de réaliser les câblages (électrique, chaine DMX...) afin que l'ensemble du système lumière soit opérationnel

Le technicien lumière est capable de réaliser les réglages des différents projecteurs pour respecter les contraintes artistiques du client, de l'artiste et/ou du régisseur lumière

Le technicien lumière est capable de débrancher l'ensemble du matériel lumière pour éviter les risques électriques

Le technicien lumière est capable de démonter le plan de feux pour rendre le lieu en état pour le prochain spectacle

Le technicien lumière est capable de ranger le matériel d'éclairage pour en assurer la pérennité et un conditionnement cohérent

Le technicien lumière est capable de diagnostiquer l'état du matériel pour pouvoir anticiper les réparations potentielles nécessaires

Le technicien lumière est capable de réaliser la maintenance du matériel afin d'en assurer la remise en état de marche

Le technicien lumière est capable de réaliser une régie lumière qui tienne compte les velléités artistiques des artistes, et/ou du régisseur lumière qui respecte leurs choix esthétiques

Le technicien lumière est capable d'utiliser une console lumière pour la conduite du spectacle

Le technicien lumière est capable de créer une conduite lumière qui prend en compte les exigences artistiques formulées par les artistes et/ou le régisseur lumière

Le technicien lumière réalise une conduite lumière avec vigilance et réactivité pour mettre en lumière le spectacle

Le technicien lumière est capable de s'inscrire dans une démarche esthétique assumée afin de répondre aux attentes des artistes et/ou du régisseur lumière

Blocs de compétences

RNCP38528BC01 — Préparation, installation, démontage et maintenance d'un système de sonorisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien son est capable d'analyser le cahier des charges et d'établir l'ensemble des documents techniques (plan de scène, liste de matériel, feuille de patch, fiche synoptique...) afin de déterminer les différentes ressources techniques nécessaires à l'installation du système de sonorisation.

Le technicien son est capable de déterminer les matériels adaptés en fonction des matériels mis à disposition pour répondre à la commande.

Le technicien son recueille les attentes des artistes et/ou du régisseur son pour déterminer les matériels en vue d'une prestation à réaliser.

Le technicien son est capable de réaliser le déconditionnement du matériel dans le respect des règles afin d'en assurer la sauvegarde et le fonctionnement.

Le technicien son installe et câble les matériels conformément au « cahier des charges » pour respecter les demandes des artistes et/ou d'un régisseur son.

Le technicien son est capable de déterminer les réglages matériels en fonction des simulations pour respecter les contraintes légales des niveaux sonores.

Le technicien son câble les périphériques afin de réaliser une prestation conforme aux exigences artistiques formulées.

Le technicien son possède une méthodologie de contrôle pour s'assurer du bon fonctionnement de son installation.

Le technicien son respecte les contraintes de mise hors tension du matériel pour en assurer la pérennité.

Le technicien son est capable de diagnostiquer l'état du matériel pour pouvoir anticiper les réparations potentielles nécessaires.

Le technicien son est capable de réaliser la maintenance du matériel afin d'en assurer la remise en état de marche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

Rapport de stage et entretien avec le jury

RNCP38528BC02 — Sonorisation d'un spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien son est capable de réaliser les balances avec méthodologie pour adapter au mieux ses réglages aux attentes des artistes et/ou du régisseur son

Le technicien son est capable de réaliser une régie son qui respecte les velléités artistiques et les choix esthétiques des artistes et/ou de son régisseur son

Le technicien son est capable de repérer les réglages spécifiques à chaque artiste et instrument pour conserver la dimension artistique établie avec les artistes, le régisseur son

Le technicien son est capable de concrétiser les choix artistiques des artistes pour satisfaire aux exigences déterminées

Le technicien son est capable de faire preuve de réactivité pour réagir au plus près aux évolutions spécifiques du live

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP38528BC03 — Préparation, installation, démontage et maintenance d'un système lumière

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien lumière est capable de dessiner un plan de feu et une feuille de patch en fonction des contraintes artistiques fournies par les artistes ou le régisseur lumière et en fonction du lieu où il intervient

Le technicien lumière est capable de proposer des ajustements et/ou des adaptations techniques afin de respecter la contrainte artistique de la production

Le technicien lumière est capable de faire la distribution électrique en fonction du patch établi et d'anticiper les problèmes de sécurité liés à son espace de travail

Le technicien lumière est capable de réaliser l'implantation des projecteurs conformément au « plan de feux »

Le technicien lumière est capable de réaliser les câblages (électrique, chaîne DMX...) afin que l'ensemble du système lumière soit opérationnel

Le technicien lumière est capable de réaliser les réglages des différents projecteurs pour respecter les contraintes artistiques du client, de l'artiste et/ou du régisseur lumière

Le technicien lumière est capable de débrancher l'ensemble du matériel lumière pour éviter les risques électriques

Le technicien lumière est capable de démonter le plan de feux pour rendre le lieu en état pour le prochain spectacle

Le technicien lumière est capable de ranger le matériel d'éclairage pour en assurer la pérennité et un conditionnement cohérent

Le technicien lumière est capable de diagnostiquer l'état du matériel pour pouvoir anticiper les réparations potentielles nécessaires

Le technicien lumière est capable de réaliser la maintenance du matériel afin d'en assurer la remise en état de marche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle

Rapport de stage et entretien avec le jury

RNCP38528BC04 — Réalisation d'une conduite lumière d'un spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien lumière est capable de réaliser une régie lumière qui tienne compte les velléités artistiques des artistes, et/ou du régisseur lumière qui respecte leurs choix esthétiques

Le technicien lumière est capable d'utiliser une console lumière pour la conduite du spectacle

Le technicien lumière est capable de créer une conduite lumière qui prend en compte les exigences artistiques formulées par les artistes et/ou le régisseur lumière

Le technicien lumière réalise une conduite lumière avec vigilance et réactivité pour mettre en lumière le spectacle

Le technicien lumière est capable de s'inscrire dans une démarche esthétique assumée afin de répondre aux attentes des artistes et/ou du régisseur lumière

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités où peuvent exercer les techniciens polyvalents son et lumière relèvent majoritairement du secteur du spectacle vivant. Les entreprises avec lesquelles ils travaillent peuvent être des salles de spectacle privées ou publiques, des festivals, des lieux culturels municipaux...

Ils peuvent également travailler avec des compagnies de théâtre, des groupes de musiques. Ces cadres d'exercice sont alors plus « intimistes » et nécessitent une plus grande disponibilité technique.

Ils peuvent exercer au sein d'entreprises de prestations ou d'événementiel, des sociétés de productions musicales dans lesquelles ils se doivent de s'intégrer dans des équipes déjà existantes.

Le technicien polyvalent son et lumière travaille donc le plus souvent avec un régisseur son ou un régisseur lumière.

Il peut être amené à avoir une autonomie partielle dans le choix du matériel de sonorisation ou des matériaux d'éclairage, comme il peut être amené à remplir une partie des responsabilités du régisseur son et/ou lumière avec lequel il travaille. En général, dans ce cadre, il travaille sous l'autorité de ce dernier.

Le technicien polyvalent son et lumière peut être amené à travailler de manière beaucoup plus autonome notamment pour certaines prestations sonores qu'il va réaliser ou certaines créations lumière qu'il peut concevoir.

Cette autonomie de responsabilités se retrouve souvent quand le technicien polyvalent son et lumière est engagé auprès d'un « petit » théâtre, d'une compagnie ou d'un groupe de musique en émergence.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien polyvalent Son et Lumière du spectacle vivant

Technicien son

Technicien éclairagiste, technicien lumière

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit détenir un niveau 3 de qualification ou détenir des connaissances théoriques et professionnelles du métier (évaluées par le certificateur lors de tests).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président : Directeur IRPA (responsable des épreuves)

Membres : 2 professionnels en exercice, extérieurs à l'IRPA.

Ces deux professionnels seront 1 régisseur Son et 1 régisseur Lumière (avec à minima 5 ans d'ancienneté dans leur

métier)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 794 €
Selon la branche	6 000 € – 11 794 €
Prise en charge	Branches concernées
11 794 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 830 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/12/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	17	0	88 %	100 %
2020	17	0	67 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP11500

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42861

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38528/>

Où se former

Formations référencées	38
Organismes	4
Régions couvertes	10
Prix indicatif	1 750 € – 8 222 €

Durée 30 – 1115 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2026 à 10/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	233
Parcours menés à terme	221
Taux d'achèvement	95 %
Période	09/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	342
Montant total engagé	857 098 €
Coût moyen par dossier	2 506 €
Durée moyenne	97 h
Période	05/2024 – 08/2026
France compétences	70 %
Reste à charge titulaire	19 %
OPCO	5 %
France Travail	5 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.